



A Monsieur Le Directeur
de l'ESPE Clermont-Auvergne
36 Avenue Jean Jaurès 63400 Chamalières

Objet : formation à l'ESPE pendant les vacances
scolaires pour les fonctionnaires stagiaires

Monsieur le directeur de l'ESPE,

Nous souhaitons attirer une nouvelle fois votre attention sur la situation faite aux fonctionnaires stagiaires concernant le calendrier de leur année de formation, en particulier sur le fait que l'ESPE organise des cours pendant les vacances scolaires, faisant ainsi prévaloir le calendrier universitaire sur le calendrier scolaire.

Cette situation place les stagiaires dans des conditions particulièrement difficiles. De nombreux stagiaires nous ont contactés au cours de l'année écoulée pour nous faire part de leur mécontentement et de leur épuisement face à ces vacances amputées. Or, ces collègues ont besoin de temps pour assurer la préparation de leurs cours, le suivi de leurs classes et le travail personnel nécessaire pour valider un master 2 ou un DU.

De plus, cela entre en contradiction avec les obligations réglementaires de service des fonctionnaires stagiaires.

Nous vous demandons donc de faire en sorte qu'aucun fonctionnaire stagiaire ne soit tenu de suivre des cours pendant les vacances scolaires au cours de l'année 2015-2016.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les syndicats de la FSU,

Claude Delétang,
Secrétaire régional

*Copie à Mme Llombart, Directrice adjointe chargée des diplômes et des partenariats